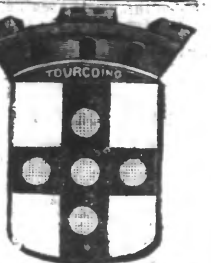


L'ÉGALITÉ



ABONNEMENTS

Trois mois 3 fr. 50
Six mois 6 fr. 50
Un an 12 fr. 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING

Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES

A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.

A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.

A LILLE, 28, Rue de Flandre.

BULLETIN DU JOUR

Coups de Bourse

Les journaux officiels commencent à s'émouvoir au sujet des deux coups de bourse qui ont eu lieu le jour où le Conseil des ministres a examiné les deux questions du retrait de la proposition de loi sur le privilège de la Banque de France.

A vrai dire, leurs explications sont singulièrement embarrassées.

Le Temps se borne à reproduire, d'après l'agence Havas, la note suivante :

Plusieurs journaux mettent en cause les membres du gouvernement au sujet de la publication faite samedi soir d'un communiqué annonçant le dépôt du projet de loi sur le privilège de la Banque de France.

Nous sommes autorisés à affirmer que toutes les précautions avaient été prises au ministère des finances pour assurer le secret le plus complet sur le projet de loi, et que, après l'achèvement, et l'attente de la communication officielle du projet de loi, soit à un journal, soit à une personne étrangère aux négociations par les membres du gouvernement.

Il faut de faire ressortir combien cette note n'a rien de peu avec les faits.

Si nous nous en rapportons à l'éditorial du journal qui a été publié par le Conseil des ministres de samedi matin, pour qu'il soit clair que les actions auraient été montées et jouées dans la journée, c'est à dire à l'heure où la communication officielle du projet de loi a été faite, qui n'a été faite que le soir.

D'autre part, si l'on n'avait pas l'intention de favoriser un coup de bourse, pourquoi aurait-on si bien pris soin de cacher à la généralité de la presse, et notamment à tous les usagers, ce qui a été fait le matin au Conseil des ministres.

Quelques journaux du soir, d'ailleurs, — de nuances gouvernementales — ont publié la nouvelle assez tôt pour que l'on puisse admettre qu'ils l'avaient connue dès l'issue du Conseil et avant la fermeture des cours.

La République Française, journal de M. Méline, fournit des explications encore plus singulières que celles du Temps :

« Quel étonnant, dit-elle, à ce que les actions de la Banque de France aient monté de 50 fr. ! C'est un événement des plus heureux pour le crédit public.

Notre facile oubli confère, oublié seulement de nous dire que, si une telle inscription intéressée, aurait pu justifier cette hausse brusque, le jour même suivant lequel la question du privilège était résolue, dans le Conseil le matin, en faveur de la Banque.

Il est évident, c'est que quelques familles de ministres ont été avisés de la chose et ont pu en servir pour influencer le cours de la bourse et réaliser une lucrative opération qui n'a certainement pas été faite que par eux seuls.

Quant à la note qui a été publiée le lendemain, elle n'est que le résultat d'une simple supposition, et ne saurait être considérée comme une explication officielle.

En résumé, la note Havas reproduite par le Temps n'a rien de plus que le résultat d'une simple supposition, et ne saurait être considérée comme une explication officielle.

Ce matin, le rédacteur en chef de ce journal a écrit à M. Méline, et non le ministre en personne, pour lui demander si le journal n'avait pas été autorisé à publier la note Havas.

La séance du Conseil a été levée à onze heures pour permettre à M. Méline de se rendre au Panthéon, accompagné de M. Barthe et du général Buiot.

UN VÉRITABLE COUP DE BOURSE

Paris, 3 novembre.

A la première séance de la Chambre, lors de la fixation de l'ordre du jour, Hammand a exigé pour le 2 novembre l'impression de Mémorandum sur le Congrès de Heims et l'interdiction faite aux députés de former une association.

On s'étonna alors de voir Méline sourire à Hammand, car le débat qu'on fixait n'avait rien de désagréable pour le gouvernement.

C'est que nos bons ministres avaient préparé leur coup. Il s'agissait tout simplement de permettre et de ne pas tenir, l'après-midi, un grand dîner.

Et dès hier un journal ministériel annonçait que le programme parlementaire était prêt. C'est que nos bons ministres avaient préparé leur coup. Il s'agissait tout simplement de permettre et de ne pas tenir, l'après-midi, un grand dîner.

PROVOCATIONS CONTRE LES SOCIALISTES

Paris, 3 novembre.

M. Barthe et ses agents continuent contre les socialistes leur politique de provocation, d'illégalité et de réaction. La session du Congrès de Heims et l'interdiction faite aux députés de former une association, comme maire et conseiller municipal de Carmaux.

Le prétexte ? La condamnation à quatre ans de prison prononcée contre le communiste de Carmaux qui n'avait été condamné qu'à six mois de prison par le tribunal de Carmaux qui n'avait été condamné qu'à six mois de prison par le tribunal de Carmaux.

Car si Calviagnac a été condamné à quatre ans de prison, c'est parce qu'il a été condamné à quatre ans de prison par le tribunal de Carmaux qui n'avait été condamné qu'à six mois de prison par le tribunal de Carmaux.

LETRANGER

LES ANGLAIS DANS LE SOUDAN

London, 3 novembre.

Les journaux du soir se font l'écho d'un bruit d'après lequel on préparait une marche imminente sur Khartoum.

Cette nouvelle a été au d'abord démentie par les journaux de ce matin et par la marche sur Khartoum n'est qu'une opération de guerre qui n'a rien de particulier.

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même sous ses couleurs les socialistes. En fait, il n'a rien dit de ce genre.

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même sous ses couleurs les socialistes. En fait, il n'a rien dit de ce genre.

L'ELECTION PRÉSIDENTIELLE DES ÉTATS-UNIS

London, 3 novembre.

Les journaux de ce matin continuent à s'occuper de la question de savoir si M. Bryan a combattu lui-même sous ses couleurs les socialistes.

Le correspondant du Daily Mail à New-York dit que M. Bryan a combattu lui-même sous ses couleurs les socialistes. En fait, il n'a rien dit de ce genre.

LA SANTE DU PRINCE DE BISMARCK

Berlin, 3 novembre.

Contrairement aux bruits alarmistes qui ont couru à diverses reprises et encore ce soir, le correspondant de ce journal dit en mesure d'affirmer que le prince de Bismarck se porte très bien. Il a passé aujourd'hui la journée comme de coutume.

Son fils, le comte Guillaume, lui a rendu visite aujourd'hui et repart demain.

LA REVOLTE DES MATABELLES

Salisbury, 3 novembre.

M. Cecil Rhodes télégraphie d'Enkeldoer que le capitaine Ferrer, à la tête de 35 hommes, a attaqué, pris et brûlé le village de Panoon, 31 insurgés ont été tués. Le reste s'est réfugié dans des cavernes que le capitaine Ferrer a fait sauter.

Les femmes et les enfants prisonniers ont été remis en liberté. Le bruit court que parmi les morts se trouvent trois chefs insurgés.

Des nouvelles de Mazoe annoncent qu'il n'y a plus d'insurgés dans ce district.

SINISTRE MARITIME EN ITALIE

Rome, 3 novembre.

Une violente tempête a surpris, hier soir, près de Sicile, neuf barques de pêche, dont une chavira.

Sur les neuf hommes dont se composait son équipage, trois ont été sauvés; les autres sont noyés.

On ignore le sort des autres barques.

INFORMATIONS

INTERIEUR

REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 3 novembre.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Félix Faure.

M. Barthe a été autorisé à déposer, aujourd'hui, sur le bureau de la Chambre, un projet de loi ouvrant un premier crédit de un million, pour venir en aide aux victimes des inondations.

M. Henrotte a fait connaître le sens de déclarations qu'il apportera cet après-midi à la Chambre en réponse aux interpellations sur les affaires d'Arménie.

La séance du Conseil a été levée à onze heures pour permettre à M. Méline de se rendre au Panthéon, accompagné de M. Barthe et du général Buiot.

UNE COLONNE DANS LE SUD ORANAIS

Paris, 3 novembre.

Le Matin annonce qu'en ce moment se concentre autour d'Aïn-Sefra une colonne qui, après les uns, doit tout simplement exécuter une simple marche militaire et, d'après les autres, s'avancer jusqu'au Gourara.

Aïn-Sefra est la gare terminus d'une ligne de 470 kilomètres venant d'Oran.

La colonne qui s'y réunit se compose de dix compagnies de soldats étrangers et de tirailleurs algériens, de deux batteries d'artillerie, d'un escadron mixte de chasseurs de brigade et de sapeurs, de deux compagnies de sapeurs, d'un goum considérable commandé par Si Eddin.

Si-Eddin, agha des Ouled-Sidi-Cheikh, s'est rallié à nous depuis plus de douze ans et a constamment fait preuve de fidélité.

Par contre, Bou-Amrane, l'agitateur du Sud oranais, consigne une attitude de non-alignement hostile; malgré toutes ses feintes de rapprochement. Il serait aujourd'hui, paraît-il, dans l'un des ksours de l'Algérie et y aurait groupé ses partisans.

Or, Aïn-Sefra est notre poste le plus voisin de l'Algérie.

Telle est la situation. Faute de renseignements précis sur les projets ultérieurs, nous ne pouvons en compléter l'exposé.

On a dit toutefois que le général Larchey et

RESPONSABLES

Toutes les fois qu'un accident grave se produit dans un établissement industriel, on peut se demander...

Toutes les fois qu'un accident grave se produit dans un établissement industriel, on peut se demander : qui est responsable ? Les patrons ? Les ouvriers ? Les machines ?

En attendant, le patron, qui au moment de la catastrophe se trouvait à Gervoy ou à la résidence habituelle, a bien voulu prendre, dit-on, à sa charge... Les faits ont été établis par les documents mis à la disposition de la commission d'enquête.

Il faut tout d'abord se demander si l'accident a été évitable. Si oui, les patrons sont responsables. Si non, les ouvriers sont responsables.

En attendant, le patron, qui au moment de la catastrophe se trouvait à Gervoy ou à la résidence habituelle, a bien voulu prendre, dit-on, à sa charge... Les faits ont été établis par les documents mis à la disposition de la commission d'enquête.

EN ATTENDANT, LE PATRON, QUI AU MOMENT DE LA CATASTROPHE SE TROUVAIT À GERVY OU À LA RÉSIDENCE HABITUELLE, A BIEN VU...

En attendant, le patron, qui au moment de la catastrophe se trouvait à Gervoy ou à la résidence habituelle, a bien voulu prendre, dit-on, à sa charge... Les faits ont été établis par les documents mis à la disposition de la commission d'enquête.

Il faut tout d'abord se demander si l'accident a été évitable. Si oui, les patrons sont responsables. Si non, les ouvriers sont responsables.

En attendant, le patron, qui au moment de la catastrophe se trouvait à Gervoy ou à la résidence habituelle, a bien voulu prendre, dit-on, à sa charge... Les faits ont été établis par les documents mis à la disposition de la commission d'enquête.

LE PRÉLÈVEMENT DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 3 novembre.

Le projet de loi sur le privilège de la Banque de France a été discuté hier à la Chambre. M. Méline a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier le privilège de la Banque.

M. Cocherie a répondu que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

M. Méline a répliqué que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

LE PRÉLÈVEMENT DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 3 novembre.

Le projet de loi sur le privilège de la Banque de France a été discuté hier à la Chambre. M. Méline a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier le privilège de la Banque.

M. Cocherie a répondu que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

M. Méline a répliqué que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

LE PRÉLÈVEMENT DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 3 novembre.

Le projet de loi sur le privilège de la Banque de France a été discuté hier à la Chambre. M. Méline a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier le privilège de la Banque.

M. Cocherie a répondu que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

M. Méline a répliqué que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

LE PRÉLÈVEMENT DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 3 novembre.

Le projet de loi sur le privilège de la Banque de France a été discuté hier à la Chambre. M. Méline a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier le privilège de la Banque.

M. Cocherie a répondu que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

M. Méline a répliqué que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

LE PRÉLÈVEMENT DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 3 novembre.

Le projet de loi sur le privilège de la Banque de France a été discuté hier à la Chambre. M. Méline a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier le privilège de la Banque.

M. Cocherie a répondu que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

M. Méline a répliqué que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

LE PRÉLÈVEMENT DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 3 novembre.

Le projet de loi sur le privilège de la Banque de France a été discuté hier à la Chambre. M. Méline a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier le privilège de la Banque.

M. Cocherie a répondu que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

M. Méline a répliqué que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

LE PRÉLÈVEMENT DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 3 novembre.

Le projet de loi sur le privilège de la Banque de France a été discuté hier à la Chambre. M. Méline a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier le privilège de la Banque.

M. Cocherie a répondu que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

M. Méline a répliqué que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

LE PRÉLÈVEMENT DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 3 novembre.

Le projet de loi sur le privilège de la Banque de France a été discuté hier à la Chambre. M. Méline a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier le privilège de la Banque.

M. Cocherie a répondu que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

M. Méline a répliqué que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

LE PRÉLÈVEMENT DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 3 novembre.

Le projet de loi sur le privilège de la Banque de France a été discuté hier à la Chambre. M. Méline a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier le privilège de la Banque.

M. Cocherie a répondu que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

M. Méline a répliqué que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

LE PRÉLÈVEMENT DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 3 novembre.

Le projet de loi sur le privilège de la Banque de France a été discuté hier à la Chambre. M. Méline a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier le privilège de la Banque.

M. Cocherie a répondu que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

M. Méline a répliqué que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

LE PRÉLÈVEMENT DE LA BANQUE DE FRANCE

Paris, 3 novembre.

Le projet de loi sur le privilège de la Banque de France a été discuté hier à la Chambre. M. Méline a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier le privilège de la Banque.

M. Cocherie a répondu que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

M. Méline a répliqué que le projet de loi n'avait pas pour objet de modifier le privilège de la Banque, mais de le rendre plus efficace.

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

AVANT LA SÉANCE

Paris, 3 novembre.

Le débat sur les affaires d'Arménie a attiré aujourd'hui une grande affluence au Palais-Bourbon. De nombreux curieux stationnent devant les grilles. Par contre, peu de monde dans le salon de la Paix, quelques groupes se forment. Les députés observent pour la plupart une grande réserve.

À deux heures, les bancs se garnissent rapidement et les tribunes sont assésées. Le trône diplomatique, où se trouvent plusieurs dames est le plus complet.

À signaler aussi l'impressionnement de journalistes étrangers qui suivent la discussion avec une attention très vive.

À la barre des ministres, M. Hanotaux, Barthou et Méline ont été remarqués dans les tribunes plusieurs autres arméniens.

LA SÉANCE

Présidence de M. Brisson, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Barthe dépose un projet tendant à ouvrir au ministre de l'intérieur un crédit d'un million pour venir en aide aux victimes des inondations. Le projet est renvoyé à la Commission du budget.

LES AFFAIRES D'ARMÉNIE

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations de M. de Mun, Denis Cochin, Delaunay, etc., sur les événements d'Arménie.

M. Denis Cochin dit que les massacres d'Arménie dépassent en horreur tout ce que peut enfanter l'imagination. Depuis longtemps, depuis la guerre de 1877 et le traité de San Stefano, la Turquie s'est refusée à réaliser dans les provinces habitées par les Arméniens les améliorations qu'on lui demandait.

Ce sont les Arméniens qui alimentent le commerce ottoman et l'agriculture. Le échange, on les ruine, on les tond, on les rase; ils sont égorgés par ceux-là qui devraient faire respecter l'ordre. Aujourd'hui, ils sont égorgés dans leurs villages dévastés, mais comme il régnait autrefois à Yerevan.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'infâme complicité du gouvernement ottoman.

Jaurès — Et la complicité de l'Europe. (Très bien à l'extrême gauche.)

M. Denis Cochin ajoute que la France ne doit pas se désister de la question des massacres des arméniens, qui est une question d'humanité.

M. de Mun dit qu'il a vu à plusieurs reprises les massacres d'Arménie. La Turquie leur a répondu par un égorgement général accompli avec l'inf